

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 272

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 18 janvier 2009
II^{ème} Dimanche après l'Épiphanie.

« Panorama ».

Pourquoi citer ce journal italien ? Il a des dehors franchement sulfureux et on n'y compte pas les filles nues ! Mais sous un titre banal, il cache de bonnes enquêtes. Il a été créé en 1962, sur le modèle du célèbre « Time », par l'éditeur milanais Mondadori, lui-même contrôlé depuis 1990 par Silvio Berlusconi ! ... Résolument à droite, il affiche un soutien sans faille au dit Berlusconi... moyennant quoi il bénéficie d'une forte audience en Italie. Ses chroniques ne sont donc pas anodines...

Mais si je ne le lis pas personnellement, j'ai quelques informateurs en Italie qui m'alertent lorsque ça leur paraît nécessaire ! Or, précisément, voici que ce journal vient de relancer, comme par hasard, la fiction récurrente selon laquelle Mgr Lefebvre aurait signé tous les décrets conciliaires – y compris ceux sur « La liberté religieuse » et sur « L'Eglise dans le monde ». La manœuvre permet ainsi de conditionner les esprits et les préparer au ralliement à une Eglise... dont Monseigneur aurait assumé toutes les erreurs ! L'opération est européenne... avant de devenir planétaire ! Voyons cela de plus près, et à partir de faits concrets.

La signature de tous les décrets du Concile par Mgr Lefebvre.-

Qui, mieux que Monseigneur Lefebvre, peut répondre à ces allégations ? Et qui osera se risquer à mettre ses déclarations en doute ? Relisons donc ce qu'il en a écrit. Et mettons, si possible, un terme à ce débat !

Il se trouve que les Dominicains d'Avrillé affirment détenir quelques lettres de Mgr Lefebvre sur le sujet (« Le Sel de la Terre » n° 2 – page 25 – note 56). Si c'en est une, j'ai la faiblesse de faire confiance aux Dominicains !... Voici donc quelques extraits de ces lettres :

« Dieu m'est témoin que nous avons refusé de signer ces deux décrets. Si quelqu'un peut s'en souvenir, c'est bien moi, et non ces jeunes qui étaient à peine nés au Concile » (20 avril 1990)

*« La liste des signatures des Pères, dont les noms se trouvent au volume IV – p. 804 des documents du Concile, indique simplement les Pères qui étaient présents (ou représentés NDLR) à Saint-Pierre, lorsqu'ont été présentés successivement les 4 décrets (sur la « Liberté religieuse », « l'Activité missionnaire », « Le Ministère des prêtres », « L'Eglise dans le monde »). Il faut être de mauvaise foi pour attribuer ces signatures comme l'approbation des 4 décrets ensemble. Il est absurde de penser qu'on peut signer, approuver ou refuser 4 décrets ensemble. (...) **Il est évident, et nous l'avons toujours affirmé, que Mgr de Castro Mayer, Mgr Sigaud et moi-même avons voté contre la « Liberté religieuse » et « L'Eglise dans le monde ».** En nous faisant passer pour des menteurs, en faussant les documents, on peut juger de la malhonnêteté du P. de * et de ceux qui se sont empressés de reproduire ses mensonges. » (1^{er} juin 1990)*

« Que la Sainte Vierge confonde ceux qui, par leurs mensonges et leur malice cherchent à tout prix à nous humilier et à nous faire passer pour des menteurs ou des « gâteux » ! (...) Si nous étions décédés tous les deux, Mgr de Castro Mayer et moi-même, il serait facile de nous faire mentir, mais, de notre vivant, c'est un peu téméraire. Ils ont beau imaginer ce qu'ils veulent, ils ne pourront jamais faire croire que nous avons voté, au Concile, plusieurs documents ensemble, et ils ne pourront jamais prouver que « non placet » signifie « placet ». Les Pères du Concile n'auraient jamais accepté que la manière de voter soit tellement ambiguë que l'on puisse ensuite faire dire « oui » à ceux qui ont dit « non ». Ce n'était pas une assemblée d'imbéciles ! Il faut une sérieuse dose de malhonnêteté pour s'atteler à la tâche de prouver que le « non placet » des Pères du Concile a fini par devenir un « placet ». Et pourquoi pas le contraire ? Il faut avoir affaire à des esprits dévoyés comme ceux de

P et du P. de * qui prouvent, par leur propre attitude que le « placet » peut devenir un « non placet » et inversement ». (14 juin 1990) !*

Enfin, on peut lire, toujours dans le « *Sel de la Terre* » (n° 2 – p 26) : « Lors de l'audience qu'il lui a accordée en 1976, **le pape Paul VI a reproché à Mgr Lefebvre de ne pas avoir donné cette signature. Le pape avait fait rechercher dans les archives avant l'audience !** Il n'aurait évidemment rien eu à reprocher à Mgr Lefebvre si celui-ci avait ensuite donné une deuxième signature, qui aurait signifié son approbation du texte, comme le prétend le père de Blignères ».

On peut évidemment rétorquer que, dans son ouvrage volumineux sur Mgr Lefebvre (« *Marcel Lefebvre, une vie* »), Mgr Tissier de Mallerai affirme bel et bien que Mgr Lefebvre a signé ces deux documents !... Cependant, après un échange de correspondance avec un prêtre de la FXXP X, il lui a écrit le 8 avril 2003 : « Je vous remercie de vos remarques passées sur la signature de DH par Mgr Lefebvre ; certainement je corrigerai le passage si une troisième édition est entreprise. Certainement, par sa signature, Mgr Lefebvre n'a pas exprimé une approbation. » Je possède la photocopie de cette correspondance et de l'échange qui l'a précédée.

« Que nous soyons excommuniés ! Magnifique ! » (Mgr Lefebvre)

Vous trouverez cette phrase dans « *La messe de toujours* » (p. 62-63) de Mgr Lefebvre. On est évidemment très loin du souci qu'expriment ceux qui veulent intégrer cette « *Eglise qui tombe en ruines* » Voici, d'ailleurs, le passage d'où elle est extraite :

« *C'est alors que St Paul dit cette belle parole que nous citons souvent : « Si un ange ou si moi-même je vous prêche un autre Evangile, que nous soyons anathèmes. » (Gal. 1.8), **que nous soyons excommuniés. Magnifique !** Et il le répète : « Si un ange ou si moi-même je vous prêche un autre Evangile, que nous soyons anathèmes » que nous soyons retranchés du Bon Dieu. Voilà le premier chapitre de l'Épître aux Galates. Magnifique ! Cela explique tout à fait notre situation. Depuis le concile Vatican II on est passé à un autre Evangile : l'Evangile des droits de l'homme, l'Evangile de la liberté religieuse, l'Evangile de l'œcuménisme. Et tout cela se concrétise par de nouveaux sacrements, de nouvelles messes, un nouvel enseignement, un nouveau catéchisme. (...) Ce n'est pas l'Evangile de l'Eglise catholique. (...) Nous disons non, il n'y a rien à faire, nous ne voulons pas changer notre foi pour un autre Evangile. Nous ne connaissons que l'Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise de toujours, l'Evangile que l'Eglise a enseigné depuis vingt siècles. »*

Car Benoît XVI persiste et signe !...

Dans un message rendu public par le Vatican le 28 octobre dernier Benoît XVI, rappelant le 50^{ième} anniversaire de l'élection de Jean XXIII, qui convoqua le concile, a écrit que les documents de Vatican II n'ont rien perdu de leur actualité « *Au contraire, leur enseignement apparaît tout particulièrement pertinent face aux nouveaux problèmes de l'Eglise et de la société globalisée.* » Et il a ajouté : « *Nous sommes tous débiteurs de ce grand événement ecclésial. La richesse de son héritage doctrinal contenu dans les déclarations dogmatiques, décrets et déclarations continue de nous encourager à approfondir la Parole et à l'appliquer à l'Eglise tout en tenant compte des besoins de l'homme contemporain (...)* »

« Ils n'ont pas changé, sinon en pire » ! (Mgr Lefebvre : lettre manuscrite du 10 juin 1988 – « Mgr Lefebvre, tout simplement » p. 126). Quelle manipulation scandaleuse ! « *Héritage doctrinal* » ?... Ne nous a-t-on pas toujours affirmé que « *Vatican II* » n'était pas un concile « doctrinal », mais seulement « pastoral » ?

Et c'est à la porte de ce panthéon qu'il nous faudrait frapper ?

C'est effectivement ce à quoi « *La Porte Latine* » nous invite !... Inimaginable !... Mais, ne vous y trompez pas, l'invitation n'est pas directe, pas affichée ! Elle est l'œuvre d'un habitué des manœuvres souterraines ! Il faut un peu de temps pour la dénicher, et si je n'y avais pas été invité par un prêtre (FFSP X) qui en est scandalisé, je ne l'aurais pas vue. Vous voulez vérifier ? C'est simple ! Ouvrez le site de « *La Porte Latine* ». Cliquez sur « *Dernières nouvelles des catholiques d'Amiens* ». Dans la colonne de gauche, descendez jusqu'à « *Motu proprio* ». Cliquez et... ô merveille ! Vous tombez sur le site de « **Paix Liturgique** » site conciliaire et « **ralliériste** » s'il en est un ! (cf. « *Courrier de Tychique* » n° 258 du 5 octobre 2008). Vous y trouverez alors la liste de toutes les églises que vous pourrez désormais fréquenter, en y retrouvant vos relations mondaines. Vous pourrez abandonner votre petite chapelle inconfortable – amoureusement aménagée, dans une grange ou un local commercial – par quelques ringards qui ne comprennent décidément plus les nécessités d'un apostolat, dépoussiéré de toutes les scories d'une doctrine surannée ! Vous y apprendrez un nouvel Evangile « *tenant compte des besoins de l'homme contemporain* » ! Bref : la paix (liturgique) enfin retrouvée ! « *Porte Latine* » et « *Paix liturgique* » main dans la main ? ...Si « *La Porte Latine* » renvoie sur ce site ce n'est sûrement pas par hasard ...Et que penser du site « *Exaudiat* » qui, au nom des « *catholiques d'Amiens* » publie cette information ? A cette époque de l'année le brouillard n'est pas seulement sur les routes !...